

FAVORISER LA PRISE D'INITIATIVE GRÂCE AUX CONTRATS DE PÔLE



Afin de favoriser la prise d'initiative, le CHU Amiens-Picardie actualise les contrats de Pôle pour clarifier les engagements et objectifs de chaque équipe, ceux de la Gouvernance également. Cette démarche s'accompagne d'une réflexion sur l'attribution et l'utilisation de crédits délégués. Pour ancrer durablement une culture du résultat, le CHUAP accompagne ses Responsables et Managers en mettant à leur disposition des outils adaptés et en offrant des dispositifs d'accompagnement structurés. L'accès facilité aux informations clés, y compris les dépenses et les recettes, les indicateurs financiers, permet une meilleure compréhension des performances, d'équipe et d'ensemble, et favorise des prises de décisions éclairées.

